

POSTULAT
du groupe PDCC, par le député Pascal Bridy, concernant: hydro-électricité à vendre!
A qui? (15.03.2011) 1.132

La volonté affichée du Conseil d'Etat est de mettre sur pied un fonds pour les infrastructures du XXI ème siècle. Les capacités financières du canton sont limitées, dès lors, les besoins financiers devront être répartis entre les diverses nécessités. Il risque d'arriver une situation où les besoins financiers ne correspondront plus aux disponibilités et il faudra effectuer des choix d'urgence. Les projets d'investissements à long terme devront être abandonnés ou redimensionnés.

Nous demandons au Conseil d'Etat d'évaluer la faisabilité de lancer un emprunt public pour financer le rachat de droits en relation avec l'hydro-électricité et d'étudier les rendements possibles.

Si nous voulons que notre canton demeure maître de sa destinée, notamment dans le domaine de l'énergie hydraulique, il sera nécessaire d'avoir à disposition au bon moment les moyens financiers nécessaires.

Sion, le 15 mars 2011
(10h30)

Groupe PDCC, par
Pascal Bridy, député